

RCS : MEAUX  
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01152  
Numéro SIREN : 433 455 789  
Nom ou dénomination : SAVANA

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2018 sous le numéro de dépôt 11718



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012016

et clos le 31122016

Régime simplifié d'imposition

X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quin

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

A

SARL SAVANA  
1 CHEMIN DE BELVEDERE  
77200 TORCY France

Adresse du siège social :

1 CHEMIN DE BELVEDERE  
77200 TORCY

SIRET 43345578900019

Adresse du principal établissement :

31 OCT. 2018

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées SALON DE COIFFURESi vous avez changé d'activité, cochez la case 

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3 % Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% \* Déficit 1 561

## 2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art 238 quindecies)

## 3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs 44 terdecies Société d'investissement immobilier cotée 

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

Cabinet FECNA

11 RUE CHALGRIN 75116 PARIS

Tél :

Tél :

Identité du déclarant :

CGA

Viseur conventionné

N° d'agrément CGA

Date : 05042017

Lieu : TORCY

Qualité :

GERANTE

Nom du signataire : MME BOULOM

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2017)

Si déposé néant, cochez la case

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES															
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b								
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c								
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d								
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e								
							f								
							g								
							h								
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i								
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j								
Montant des revenus répartis (5)							<b>Total (a à h)</b>								
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						Montant des sommes versées :							
		1		2		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		3		à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		4		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
						5		6		7		8			
H DIVERS															
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )															
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )															
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION															
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		45 988		MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
				MVL imputée sur les PVLT de l'exercice											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVL réalisée au cours de l'exercice											
				MVL restant à reporter											

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1

## BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>SARL SAVANA</u>			Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>1 CHEMIN DE BELVEDERE 77200 TORCY</u>																		
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>4</td><td>3</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td></tr></table>						4	3	3	4	5	5	7	8	9				
4	3	3	4	5	5	7	8	9										
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>			1	2	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>			1	2	Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>	3	1	1	2	2	0	1	6
1	2																	
1	2																	
3	1	1	2	2	0	1	6											
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	83 847	012	83 847												
		Autres *	014		016													
	Immobilisations corporelles *		028	2 844	030	2 844												
	Immobilisations financières * (1)		040	6 235	042	6 235												
	<b>Total I (5)</b>		044	92 926	048	2 844	90 082											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 751	052	3 751												
		Marchandises *	060		062													
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066													
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070													
		Autres* (3)	072	2 386	074	2 386												
	Valeurs mobilières de placement		080	700	082	700												
	Disponibilités		084	11 710	086	11 710												
	Charges constatées d'avance*		092		094													
<b>Total II</b>		096	18 547	098	18 547													
<b>Total général (I + II)</b>		110	111 473	112	2 844	108 629												
<b>PASSIF</b>					Exercice N 1	NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	7 622												
	Écarts de réévaluation				124													
	Réserve légale				126	762												
	Réserves réglementées*				130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>131</td></tr></table> )		131			132												
	131																	
	Report à nouveau				134	3 109												
	Résultat de l'exercice				136	736												
	Provisions réglementées				140													
<b>Total I</b>				142	12 230													
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>	154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164													
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	14 348												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>169</td></tr></table> )		169			172	66 817											
	169																	
Produits constatés d'avance				174														
<b>Total III</b>				176	96 400													
<b>Total général (I + II + III)</b>				180	108 629													
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182														
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184														

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL SAVANA**

Néant  \*

**A — RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé  
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le  
| 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6 |

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		RÉSULTAT FISCAL		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
Ventes de marchandises*												
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210							
	Services*		215		218						105 538	
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222							
Production immobilisée*					224							
Subventions d'exploitation reçues					226							
Autres produits					230						298	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232						105 836	
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234							
Variation de stock (marchandises)*					236							
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238						13 202	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240						110	
Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 3 736 - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242						46 185	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	820	244						2 580	
Rémunérations du personnel*					250						45 069	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252						10 164	
Dotations aux amortissements*					254						108	
Dotations aux provisions					256							
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262						189	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)					264						117 608	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270						(11 772)	
Produits financiers (III)	280				294						403	
Produits exceptionnels (IV)					290						13 000	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300						89	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348									
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306							
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)</b>					310						736	
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312		736	314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
	Provisions non déductibles*			322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330		89					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997									
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies et octies A)	987							342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990								
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344							2 386
		Créance due au report en arrière du déficit			346							
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655							
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfices col 1 Déficit col 2	352		354			1 561		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356								
	Déficits antérieurs reportables : * 1 539		dont imputés sur le résultat :				360					
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfices col 1 Déficit col 2	370		372			1 561		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD





Désignation de l'entreprise : SARL SAVANA

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	83 847	402		404		406	83 847		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 844	442		444		446	2 844		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480	6 235	482		484		486	6 235		
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>92 926</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>92 926</b>		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 735	532	108	534		536	2 844		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>2 735</b>	<b>572</b>	<b>108</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>2 844</b>		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
①	②	③	④	⑤		19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations		590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
<b>TOTAL</b>						<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL SAVANA

Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	
	780

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 539	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)
Déficits reportables	984	1 539	
Déficits de l'exercice	860	1 561	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA
Total des déficits restant à reporter	870	3 100	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice
			129
			V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)
			800

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 21 108
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 10 420
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SARL SAVANA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 1	144	
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
	TOTAL 2	152	
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
<b>IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	<input type="checkbox"/> 020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	<input type="text" value="024"/> du <input type="text" value="160"/> au		
Date de cessation		186	
<b>V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>			
Effectifs moyens du personnel * :		376	3
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

SIREN 4 3 3 4 5 5 7 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SAVANA

ADRESSE (voie) 1 CHEMIN DE BELVEDERE

CODE POSTAL 77200 VILLE TORCY

Table with 4 columns: NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE (901), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES (902), NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE (903), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES (904)

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

SIREN 4 3 3 4 5 5 7 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SAVANA

ADRESSE (voie) 1 CHEMIN DE BELVEDERE

CODE POSTAL 77200 VILLE TORCY

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

SAVANA  
Sarl au capital de 7 622.45 €  
1 Chemin du Belvédère  
77200 Torcy  
SIREN : 433 455 789



## RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2016

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

### ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société
- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.
- Définir les objectifs pour l'exercice,
- Publicités et prospection et recherche d'autres clients.

### RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les normes comptables.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires HT s'est élevé à 105 538

Le montant des traitements et salaires s'élève à 45 069

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 10 164 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 117 608

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 11 772

G K

B K

*Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 736 €.*

*- Proposition d'affectation du résultat.*

*Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître 736 €.*

*Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :*

*Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice au compte "report à nouveau".*

*Fait le 30/06/2017*

*M. Guillaume BOULOM  
Associé*



*Mme BOULOM Khamsavanh*

*Née VOUTHISI SOMBATH  
Gérante associée*



SAVANA  
SARL au capital de 7 622.45 €  
1 Chemin du Belvédère  
77200 TORCY  
SIREN : 433 455 789

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 / 06 / 2017, exercice 2016

Les associés de la société à responsabilité limitée se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

- Mme BOULOM Khamsavanh propriétaire .....250 parts  
Née VOUTHISI SOMBATH
- M. Guillaume BOULOM propriétaire de ..... 250 parts

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des 500 parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par le gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les avis de réception,
- l'inventaire et les comptes annuels,
- le rapport de gestion établi par la gérance,

BK

GK

- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître 736 bénéficiaire décide de l'affecter au compte "report à nouveau"

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale a constaté que la gérante avait perçu de rémunération depuis le début de l'activité de l'entreprise.

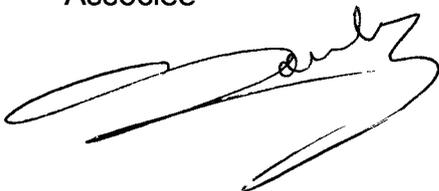
L'Assemblée Générale renouvelle la rémunération de la gérance pour le nouvel exercice ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante, président de séance et les autres associés.

Fait le 30 / 06 / 2017

- M. BOULOM Guillaume  
Associée



Mme BOULOM Khamsavanh  
Née YOUTHISI SOMBATH  
Gérante Associée

